

DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAVOIE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

GROUPEMENT LOCAL DE COOPERATION
TRANSFRONTALIERE
POUR L'EXPLOITATION DU TELEPHERIQUE DU SALEVE

SIEGE : Mairie d'ETREMBIERES – Place Marc Lecourtier
74100 ETREMBIERES

OBJET :

DESIGNATION D'UN
NOUVEAU MEMBRE
A LA CSPL POUR
REEMPLACER
MONSIEUR GANTY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE

N°A-2023-13

Séance du : 26 mai 2023

Convocation du : 17 mai 2023

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 14

Présidente de séance : Madame Anny Martin

Secrétaire de séance : Monsieur Christian Aebischer

Membres présents : Mesdames Roxane Dupommier Anny Martin, Christine Ricci, Messieurs Christian Aebischer, Patrick Antoine, Marc Châtelain Gabriel Doublet, Jean-Michel Vouillot, Ludovic Wiszniewski

Membres représentés : Christian Dupessey représenté par Françoise Magdelaine suppléante,

Membres excusés : Messieurs Patrick Bartolo, Alain Carlier, Dominique Frei, Jean-Marie Martin

Par délibération du 25 septembre 2020, l'Assemblée du GLCT TS a élu les membres de la commission consultative des services publics locaux comme suit :

La Présidente du GLCT, présidente de la commission ou sa représentante Christine Ricci désignée par arrêté	
République et Canton de GENEVE :	<ul style="list-style-type: none">Christine RICCIPascal GANTY
Genevois Haut-Savoyard :	<ul style="list-style-type: none">Gabriel DOUBLETLudovic WISZNIEWSKI
Associations locales suisses :	<ul style="list-style-type: none">Fondation BRAILLARD Architectes : le président ou son représentantGenèverando : le président ou son représentant
Associations locales françaises :	<ul style="list-style-type: none">Club de vol libre du Salève : le président ou son représentantOXYGENE 74 (Association des randonneurs en Haute-Savoie Nord) : le président ou son représentant

Suite au départ de Monsieur Pascal Ganty, il convient de le remplacer.

Monsieur Marc CHATELAIN a été proposé comme candidat par la délégation genevoise.

L'assemblée, entendu l'exposé du rapporteur,

ELIT à l'unanimité des voix Monsieur Marc CHATELAIN membre de la commission consultative des services publics locaux.

La composition de cette commission est mise à jour comme suit :

La Présidente du GLCT, présidente de la commission ou sa représentante Christine Ricci désignée par arrêté	
République et Canton de GENEVE :	<ul style="list-style-type: none"> • Christine RICCI • Marc CHATELAIN
Genevois Haut-Savoyard :	<ul style="list-style-type: none"> • Gabriel DOUBLET • Ludovic WISZNIEWSKI
Associations locales suisses :	<ul style="list-style-type: none"> • Fondation BRAILLARD Architectes : le président ou son représentant • Genèveverando : le président ou son représentant
Associations locales françaises :	<ul style="list-style-type: none"> • Club de vol libre du Salève : le président ou son représentant • OXYGENE 74 (Association des randonneurs en Haute-Savoie Nord) : le président ou son représentant

La Présidente,
Anny Martin

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame la Présidente du GLCT dans le délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date d'affichage, ou à compter de la réponse du GLCT, si un recours gracieux a été préalablement déposé.